

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 11 JUIN 2014

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 12 personnes

Présidence de M. Léo Farquet, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 12 décembre 2013
2. Lecture des comptes 2012
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2012
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 12 DECEMBRE 2013 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2013 :

M. le Vice-Président Roth commente les comptes qui bouclent avec une perte de Fr. 13'572.40 et des amortissements à hauteur de Fr. 15'800.00.

Il donne des précisions concernant, notamment :

- le loyer des alpages réduit de Fr. 7'000.00 pour la 4^{ème} année consécutive pour tenir compte de l'excellent travail effectué par le locataire dans le cadre des travaux d'entretien des alpages,
- l'intérêt manifesté par une personne qui souhaite reprendre la location des alpages dès la fin du bail signé avec la famille Boson
- le maintien du taux d'amortissements à 10%,
- les 18 ha de forêt qui seront travaillés par le Triage Forestier des deux Rives en 2014.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :

M. Xavier Chappot, de la Fiduciaire Dini & Chappot SA donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2013 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2013 :

Aucune question n'étant posée, le Vice-Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2013 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

Répondant à une question de **Mme Anna Burnier**, le Président fait savoir qu'une vingtaine de personnes de nationalités étrangères ont obtenu le droit de cité, sans toutefois demander l'octroi de la bourgeoisie de Saxon.

Aucune autre question n'étant posée, le Président clôt la séance à 19h45.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley